

TIMBRE COMMÉMORATIF D'HENRY KELSEY

Les Postes canadiennes mettront en vente le 15 avril un timbre commémoratif à l'occasion du tricentenaire de la naissance d'Henry Kelsey, que l'on dit être le premier explorateur à parcourir les plaines de l'Ouest du Canada.

Apprenti auprès de la Compagnie de la baie d'Hudson en 1684, Henry Kelsey a exploré l'Ouest du Canada, en sa qualité d'agent de cette compagnie, pour y ouvrir de nouveaux débouchés pour ses opérations. Il a vécu et voyagé avec les tribus indiennes de la région pendant quarante ans et les relations qu'il a entretenues avec elles étaient empreintes d'une sincère fraternité.

Kelsey a pris des notes minutieuses au cours de ses voyages, où l'on trouve une description très détaillée des particularités géographiques de la région. Toutefois, ce n'est qu'environ deux siècles après sa mort que ses notes manuscrites ont été découvertes à la bibliothèque de *Dobb's Castle*, en Irlande. Cette découverte, qui a eu lieu en 1926, a permis d'ajouter foi au récit de ses explorations.

Le timbre d'Henry Kelsey, dont les couleurs sont le rouge, le bleu, le jaune et le marron foncé, et qui mesure 40 mm sur 24 mm, a été dessiné par l'artiste Dennis Burton, de Toronto. Pour l'impression de ce timbre la *British American Bank Note Company*, d'Ottawa, utilisera un double procédé, celui de la gravure en trois couleurs et celui de la gravure sur acier pour la quatrième couleur. Le timbre sera tiré à trente-quatre millions d'exemplaires.

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL FACE À L'INFLATION

(Suite de la page 2)

laboration des gouvernements provinciaux.

En dépit de tous nos efforts, toutefois, il n'y a pas de doute que le fait d'enrayer l'inflation en recourant uniquement aux mesures générales dont j'ai parlé provoquerait beaucoup de souffrances, retarderait l'activité économique dans des régions où l'inflation ne constitue pas un problème majeur, (et où nous souhaitons au contraire stimuler l'expansion), et entraînerait probablement d'autres augmentations pénibles du chômage dans des régions où il sévit déjà trop. Le programme établi par la Commission des prix et des revenus ne se présente pas comme une solution de remplacement, mais plutôt comme un supplément important aux mesures générales de restriction que nous prônons. Le Gouvernement fédé-

ral appuie ce programme. Ses effets permettront de réduire le fardeau et la durée des mesures générales qu'il faudrait autrement appliquer. Il pourra également contribuer à atténuer les effets secondaires pénibles que comporteraient de telles mesures. Comme nous bénéficierons tous effectivement du succès de ce programme, il y va de notre intérêt commun d'y contribuer ensemble et en collaboration avec la Commission.

COOPÉRATION DES HOMMES D'AFFAIRES

Le Gouvernement fédéral a été très encouragé du degré de coopération manifesté par les dirigeants du monde des affaires qui ont entériné la "Déclaration" publiée à l'issue de la réunion tenue à Ottawa, les 9 et 10 février dernier. Le fait que le secteur privé ait consenti à limiter les augmentations de prix et à absorber, dans une certaine mesure, l'accroissement des coûts de production constitue un progrès des plus positifs. Le Gouvernement fédéral espère que les chefs des gouvernements provinciaux se rallieront aux décisions prises au cours de cette réunion, ainsi qu'au programme de restrictions volontaires proposé au secteur privé par la Commission des prix et des revenus.

Nous avons en outre reçu de la Commission une série de "Propositions provisoires concernant l'appui du Gouvernement" et vous avez pu entendre les propos de M. Young ce matin à ce sujet. J'espère que nous pourrions les examiner en détail. Le Gouvernement fédéral est prêt à adopter des mesures positives en vue de l'application de ces propositions, et il compte que les provinces se montreront disposées à agir dans le même sens.

Il est essentiel que les provinces adoptent une politique économique éclairée et appropriée, ainsi que toutes les mesures susceptibles d'assurer le succès des efforts de la Commission des prix et des revenus, afin de mettre un terme à l'inflation sans donner lieu à des sacrifices par trop considérables sur le plan de la production et de l'emploi. C'est pourquoi je fais aujourd'hui appel à votre collaboration. Comme je l'ai signalé, nous reconnaissons que la situation n'est pas la même dans toutes les provinces et que, par conséquent, la nature et l'ampleur des mesures à adopter pourront varier d'une province à l'autre. Néanmoins, nous devons nous montrer d'autant plus résolus à juguler l'inflation que nous savons à quel point ses répercussions pourraient être néfastes pour tout le monde. C'est cette détermination à agir efficacement dans l'intérêt du Canada entier que je compte trouver chez tous les participants à la présente Conférence.